Tome vingt-deuxième N° 4 15 Avril 1931

BULLETIN

DE LA

Société d'Histoire Naturelle

de l'Afrique du Nord

SEANCE DU 20 AVRIL 1931

à l'Amphithéâtre B de la Faculté des Sciences

Présidence de M. le Dr BOURLIER, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Admissions. — M. Rob. TINTHOIN, instituteur, impasse Bayard, Eckmühl (Oran).

M. GAUTIER, collaborateur du Service de la Carte géologique, 1 *ter*, rue Michelet, Alger.

M. le Dr LASSERRE, boulevard Carnot, Alger.

Don à la bibliothèque. — Nous avons reçu de M. le Dr STROM, de Leningrad, deux *separata*, où sont décrits deux nouveaux Trématodes, le *Parorchis asiaticus* et l'*Oswaldoia pawlowskyi* (*Zool. Anz.*, LXXII, 1927 et LXXVII, 1928).

M. le Ct CAUVET nous a fait don de son dernier travail sur les conditions d'existence de la faune aquatique tropicale du Tassili des Azgueur (*Rev. hist. nat.*, XI, 1930).

Communications

M. PIEDALLU présente une Salicorne commune dans toutes les régions salées subdésertiques qui peut être accommodée « à l'anglaise » et constitue, sous cette forme, un légume excellent.

M. le Dr MARCHAND fait une communication sur les documents anthropologiques et paléontologiques qu'il a recueillis récemment en fouillant les dolmens des Beni-Messous.

ERRATA

du mémoire intitulé

Synopsis des Renonculacées, Berbéridacées et Nymphéacées de l'Afrique du Nord

par le Dr René MAIRE

P. 54, ligne 5, à partir du bas de la page, au lieu de **R. caenosus** Guss., lire **R. homoeophyllus** Ten. — *R. caenosus* Guss.

P. 55, ligne 26, après tiers inférieur, ajouter . M.
ligne 28, après 2/3 inférieurs, ajouter . M.
ligne 29, au lieu de var. *anceps* Emb. et Maire, lire : var. *minoriflorus* Pau (juin 1930) = var. *anceps* Emb. et Maire (août 1930).
ligne 39, après sensu stricto, ajouter : (var. *heterophyllus* D. C.).

P. 56, ligne 17, au lieu de 15, lire 19.
ligne 34, après BRIQ., ajouter : — M. Grand Atlas.
ligne 36, après striés, ajouter : A. C. O. M.
ligne 39 à ajouter :
Sépales étalés.................................. 17

P. 57, accolade 22, après **R. spicatus** Desf. — 23, ajouter la ligne :
Carpelles en épi ovoïde, feuilles inférieures non réniformes.. 24

P. 60, accolade 3, au lieu de **D. pubescens** D. C. var. *dissitiflorum* Coss, lire : **D. pubescens** D. C., et ajouter les 2 lignes :
Carpelles densément poilus..............var. *pubescens* Coss.
Carpelles glabres ou lâchement pubescents..var. *dissitiflorum* Coss.

P. 61, ligne 5, supprimer A. C. M.

Description d'une nouvelle espèce de *Caligus* (Copépode parasite) de la Méditerranée

par Alexandre Brian

M. M. Rose, très aimablement, m'a envoyé en examen quatre spécimens, deux femelles et deux mâles, d'un *Caligus* recueilli par M. A. Argilas sur les écailles de la peau d'un *Mugil auratus* Risso capturé le 29 janvier 1930 dans la mer d'Alger.

A cause de quelques caractères spéciaux ces spécimens doivent être considérés comme appartenant à une nouvelle espèce qu'en honneur de M. Argilas qui les a découverts j'appellerai *Caligus Argilasi.*

En raison de la conformation du corps en général, et surtout du post-abdomen qui est court et uni-articulé, la femelle ressemble au *Caligus curtus* Müll. et surtout au *C. minutus* M. Edw. (voir fig. 1). Le mâle aussi nous présente quelque analogie avec cette dernière espèce, du moins par sa forme générale extérieure (fig. 9) tout en montrant des dimensions supérieures. Mais un caractère très remarquable, qui permet de distinguer dans l'instant ce nouveau *Caligus,* nous est offert par la structure tout-à-fait particulière de la quatrième paire des membres thoraciques; sur le deuxième article de cette paire, à la place de trois épines et une soie comme dans les susdites espèces, on rencontre trois appendices seulement, c'est-à-dire deux épines et une soie, et cela dans les deux sexes. La soie terminale est nettement spinifère (voir la fig. 8).

La *furcula sternalis* dans la femelle (fig. 5) est pourvue de branches plutôt courtes et épaisses, tandis qu'elles sont un peu plus longues dans le mâle (fig. 4).

Les lunules sur les côtés de la région frontale ont des dimensions plus que médiocres. Je ne pense pas devoir m'attarder à décrire les différents appendices puisque j'ai donné les dessins de ceux qui me sont apparus intéressants à connaître par leur structure un peu spéciale (voir fig. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8). Je tiens seulement à enregistrer les longueurs de la femelle, sans compter les tubes ovifères (5,5 mm.); les tubes ovifères, eux seuls, atteignent la longueur de 4,25 mm.; la longueur du mâle est de 6,5 mm., sensiblement supérieure à celle de la femelle.

Un autre *Caligus* a été trouvé aussi sur le *Mugil cephalus* Cuv. de la Méditerranée (1), mais celui-ci ne présente pas la structure particu-

(1) A. Brian. — I copepodi parassiti dei pesci d'Italia, 1906, Genova, p. 35.

lière de la quatrième paire de membres thoraciques, que je viens de décrire, bien que la ressemblance puisse se montrer parmi quelques-uns des différents appendices.

En outre des figures de la nouvelle espèce, j'ai cru intéressant d'ajouter les dessins d'appendices appartenant au *Caligus* du *Mugil cephalus* et au *Càligus minutus* M. Edw., de la Méditerranée, espèces voisines de la nôtre, pour en faire noter les différentes structures.

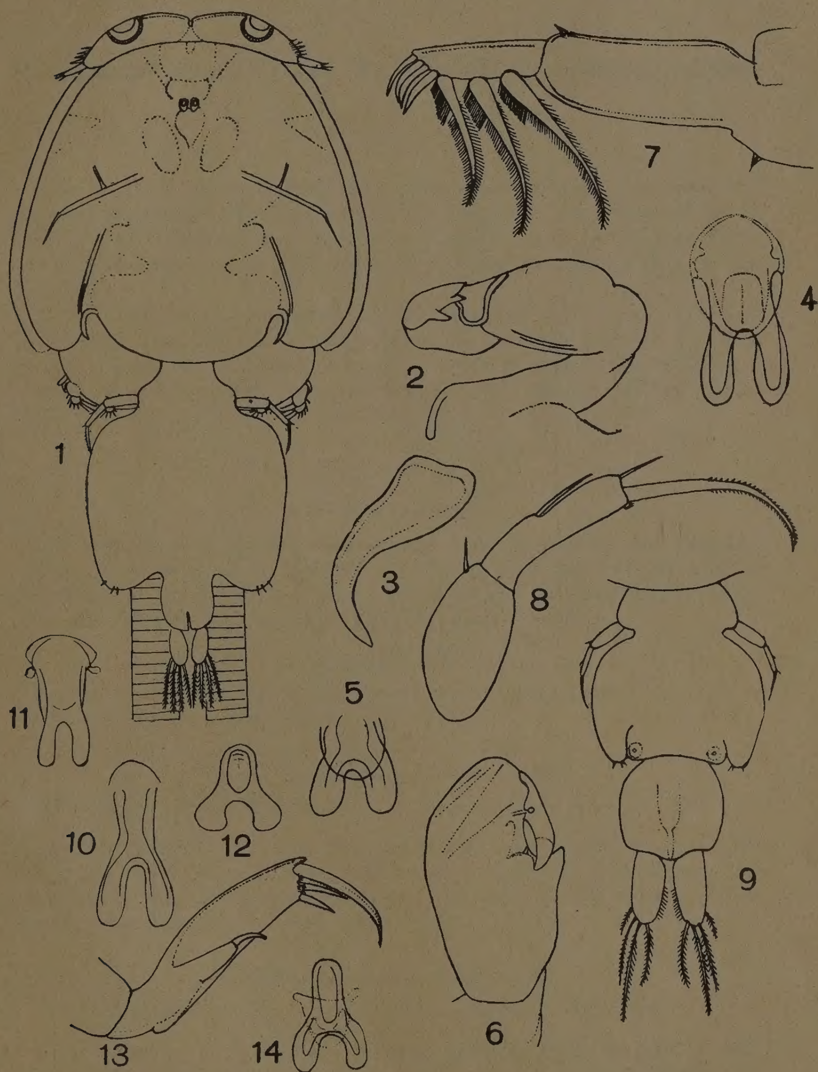
Habitat. — *Caligus Argilasi* a été trouvé par M. A. Argilas fixé aux écailles du *Mugil auratus* Risso dans la mer d'Alger, le 29 janvier 1930.

Explication de la Pl. I

Fig. 1. Femelle de *Caligus Argilasi n. sp.*, parasite du *Mugil auratus*. Alger.
» 2. Deuxième antenne du mâle.
» 3. *Hamulus* du mâle.
» 4. *Furcula sternalis* du mâle.
» 5. *Furcula sternalis* de la femelle.
» 6. Deuxième maxillipède du mâle.
» 7. Première paire de membres thoraciques de la femelle.
» 8. Quatrième paire de membres thoraciques de la femelle.
» 9. Région postérieure du corps du mâle.

Autres espèces de *Caligus*

Fig. 10. *Furcula sternalis* du mâle d'un *Caligus sp.* trouvé sur les branchies d'un *Mugil sp.*, Gênes, 24 octobre 1919.
» 11. *Furcula sternalis* du mâle d'un *Caligus sp.* parasite d'un *Mugil cephalus*, Portoferraio (Ile d'Elbe).
» 12. *Furcula sternalis* de la femelle du même.
» 13. Quatrième paire de membres thoraciques de la femelle du même.
» 14. *Furcula sternalis* du mâle de *Caligus minutus*, parasite dans la cavité buccale de *Labrax lupus* Cuv., Gênes, 24 décembre 1919.



Caligus Argilasi nov. sp.

Myriapodes recueillis par M. le Dr H. Gauthier en Algérie

par H. W. BROLEMANN

M. le Dr H. GAUTHIER a bien voulu nous confier l'étude des matériaux myriapodologiques recueillis par lui au cours de ses explorations en Algérie. Ces matériaux sont précieux, étant donné la pénurie de documents dont nous disposons concernant la faune des Myriapodes de son domaine.

Si les Chilopodes commencent à être quelque peu connus (environ 80 formes), c'est à peine si l'on peut réunir une cinquantaine de noms de Diplopodes, dont un certain nombre même est sujet à vérification.

Aussi ne saurions-nous assez remercier notre aimable collègue de la peine qu'il a prise de réunir ces collections.

DIPLOPODES

LYSIOPÉTALOIDE

Une femelle de ce groupe a été trouvée dans les jardins des Facultés, à Alger. C'est le premier représentant de cet Ordre qui ait été capturé dans l'Afrique du Nord. Il y a lieu d'espérer que la découverte du mâle permettra bientôt de déterminer l'espèce dont il s'agit.

BLANIULIDE

Probablement *Microchoneiulus* (peut-être *M. baboricola* Brol.).
Une femelle du Col de Chréa.

Genre **Archiulus** Berlese, 1886

(*Pachiulus*, pro p., Berlese, 1884. - *Schizophyllum* Verhœff, 1895).

La dénomination créée par BERLESE et qui a la priorité, a peu à peu repris ses droits dans la nomenclature et est utilisée actuellement par bon nombre de myriapodologistes. Nous nous conformons donc aux règles de nomenclature en l'adoptant aussi.

Archiulus aumalensis (Brol., 1925).

(*Schizophyllum fusco-unilineatum aumalense* Brol., 1925).

Cette forme a été décrite par nous en 1925 (ce Bulletin, XVI, p. 245) sur un mâle unique de la collection de M. le Prof. L. SEURAT, comme une race du *A. fusco-unilineatum* (Lucas, 1846). Nous connaissons aujour-

d'hui des individus provenant, outre le type de Aumale (A), de Médéa (B), de Marengo (forêt de Sidi Sliman) (C), du Djebel Bou Zegza (D), ainsi que de Rusguniae (E) et des jardins des Facultés d'Alger même (F), et nous avons pu constater la constance de leurs structures. Nous sommes ainsi amené à l'élever au rang d'espèce (1). Les mesures fournies par ces matériaux sont les suivantes :

♂ :	long.	34 mm.;	diam.	3,28 mm.;	47	seg^{ts};	2	apodes.	Ad.	Station	A
♂ :	—	32 mm.;	—	3,26 mm.;	47	— ;	2	—	Ad.	—	C
♂ :	—	25 mm.;	—	2,25 mm.;	45	— ;	3	—	Ad.	—	F
♂ :	—	23 mm.;	—	2,46 mm.;	45	— ;	3	—	Im.	—	C
♂ :	—	22 mm.;	—	2,13 mm.;	44	— ;	2	—	Ad.	—	F
♂ :	—	? ;	—	3,35 mm.;	43	— ;	2	—	Ad.	—	C
♂ :	—	22 mm.;	—	2,43 mm.;	44	— ;	3	—	Im.	—	C
♀ :	—	46 mm.;	—	4,92 mm.;	53	— ;	1	—	Ad.	—	B
♀ :	—	41 mm.;	—	3,75 mm.;	51	— ;	2	—	Ad.	—	D
♀ :	—	31 mm.;	—	2,93 mm.;	50	— ;	2	—		—	D
♀ :	—	34 mm.;	—	3,80 mm.;	49	— ;	2	—	Ad.	—	A
♀ :	—	33 mm.;	—	3,68 mm.;	49	— ;	2	—	Ad.	—	C
♀ :	—	35 mm.;	—	3,76 mm.;	47	— ;	2	—	Ad.	—	C
♀ :	—	33 mm.;	—	3,70 mm.;	47	— ;	1	—	Ad.	—	C
♀ :	—	32 mm.;	—	3,20 mm.;	47	— ;	2	—	Ad.	—	F
♀ :	—	27 mm.;	—	3,15 mm.;	47	— ;	2	—		—	C
♀ :	—	28 mm.;	—	3,25 mm.;	46	— ;	2	—		—	C
♀ :	—	30 mm.;	—	3,23 mm.;	46	— ;	2	—	Ad.	—	C
♀ :	—	32 mm.;	—	3,10 mm.;	45	— ;	2	—	Ad.	—	F
♀ :	—	22 mm.;	—	2,41 mm.;	45	— ;	2	—	Im.	—	F
♀ :	—	24 mm.;	—	2,68 mm.;	45	— ;	2	—		—	C
♀ :	—	24 mm.;	—	2,83 mm.;	44	— ;	2	—	Im.	—	F
♀ :	—	23 mm.;	—	2,79 mm.;	44	— ;	2	—		—	C
♀ :	—	26 mm.;	—	2,75 mm.;	44	— ;	2	—	Im.	—	F
♀ :	—	21 mm.;	—	2,38 mm.;	42	— ;	2	—	Ad.	—	E

Par rapport au type d'Aumale (le premier en tête du tableau), les individus de Rusguniae (station E) et d'Alger (station F) présente des différences. Taille moindre; petrogonopodes plus étroits (rapport largeur × hauteur jusqu'à l'échancrure apicale, 3,3 :: 5, au lieu de 3,3 :: 4,2); la dent interne, plus droite, plus aiguë, est refoulée davantage sur la

(1) De même nous élevons au rang d'espèce, *Archiulus Seurati*, la forme que nous avons décrite en 1925 (ce Bulletin, XVI, p. 61) sous le nom de *Schizophyllum fusco-unilineatum Seurati*, provenant du Djebel Ischkeul près Mateur (Tunisie).

face caudale; le solénomérite est légèrement moins saillant. D'autre part la lame hyaline de la face externe du solénomérite est plus distincte et dentée; le gradin de la base du paracoxite est en saillie arrondie. Les premières de ces structures peuvent donc faire penser à des variations par carence et sont à vérifier; car ce cas aurait alors quelqu'analogie avec ceux des espèces contractées, *Archiulus imminutus* (Brol.), des Pyrénées-Orientales, et *A. Gravieri* (Brol.), du Maroc.

Archiulus albosignatus, n. sp.

Forêt de l'Akfadou (Kabylie).

♂ :	long.	21 mm.;	diam.	2,15 mm.;	47 seg^{ts};	3 apodes.	Immature.
♀ :	—	30 mm.;	—	2,95 mm.;	46 — ;	2 —	—

Cette forme, à laquelle nous appliquons provisoirement un nom spécifique, pourrait n'être qu'une variété de *A. aumalensis*, dont elle a à peu près toutes les structures externes. Sa coloration est toutefois si particulière, si peu usuelle chez les *Archiulus*, qu'il y a toutes chances pour que l'espèce soit facilement reconnue, si recherchée aux abords de la Maison forestière de Tala Kitane.

Sur un fond brun-noir se détachent des marbrures claires, jaunâtres (ou blanchâtres dans l'alcool); elles sont denses sous le ventre, un peu moins sous la ligne des pores, qui reste noire; au dessus de cette ligne, elles s'égrènent en tronçons de bandes transverses, acuminées dorsalement et interrompues sur la ligne médiane. Pattes blanchâtres.

Archiulus Gauthieri, n. sp.

[Figs. 1 à 7]

♂ :	long.	26 mm.;	diam.	2,80 mm.;	56 seg^{ts};	3 apodes.	Adulte.
♂ :	—	23 mm.;	—	1,70 mm.;	54 — ;	4 —	—
♂ :	—	26 mm.;	—	1,88 mm.;	52 — ;	2 —	—
♂ :	—	21 mm.;	—	1,70 mm.;	51 — ;	4 —	—
♂ :	—	21 mm.;	—	1,65 mm.;	51 — ;	4 —	—
♂ :	—	24 mm.;	—	1,72 mm.;	50 — ;	4 —	—
♀ :	—	35 mm.;	—	2,75 mm.;	55 — ;	2 —	—
♀ :	—	26 mm.;	—	2,10 mm.;	53 — ;	3 —	—
♀ :	—	26 mm.;	—	2,05 mm.;	52 — ;	3 —	—

Djebel Bou Zegza

Coloration foncière brun-noir; du 7^{e} segment environ jusqu'au dernier, une bande dorsale jaune-rosé divisée par une ligne médiane noire ;

flancs un peu plus clairs; les trois derniers segments bistres; pattes brun-rouge. Téguments luisants.

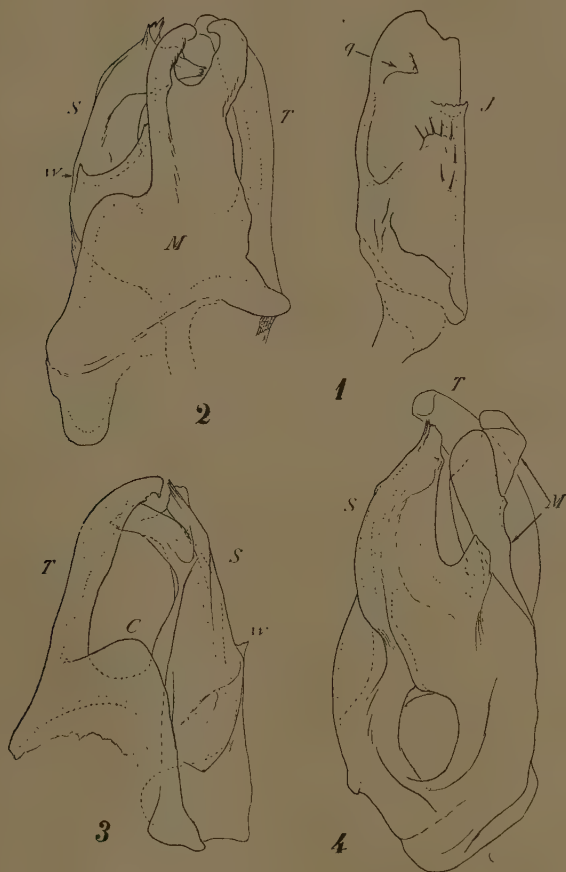
Tête lisse, brillante; six fossettes pilifères prélabiales; sillons occipital et interoculaire fins, mais nets et complets. Ocelles distincts, au nombre de 40 (9, 8, 7, 6, 5, 4, 1) à 44 (10, 9, 8, 7, 6, 4). Antennes courtes, ne dépassant pas le deuxième segment, minces; proportions observées chez un mâle : 1^er^ article 0,100 mm.; 2^e^ art. 0,400 mm.; 3^e^ art. 0,370 mm.; 4^e^ art. 0,360 mm.; 5^e^ art. 0,380 mm.; 6^e^ art. 0,220 mm.; 7-8^e^ art. 0,080 mm.; total 1,910 mm. Diamètre au 4^e^ article 0,190 mm.; au 5^e^, 0,230 mm. Joues bombées, ovales.

Col faiblement cuivreux; lobes indistinctement échancrés sous les yeux, avec, au bord rostral, un fin bourrelet marginal ne remontant pas au delà du bord ventral du champ ocellaire et, au bord caudal, un ou deux tronçons de sillons. Prozonites du tronc mats, parsemés sur le dos de strioles longitudinales, se transformant sous le ventre en stries longues. Sillon sutural fin, à peine sinueux au niveau des pores, qui s'ouvrent immédiatement en arrière de lui. Sillons longitudinaux des métazonites peu profonds, fins, généralement plus denses vers l'arrière du corps; l'espace entre les sillons est à peine plus large que l'un d'eux (rapport du métazonite aux stries 6 à 8 interstries chez le mâle, 7 ½ à 10 chez la femelle).

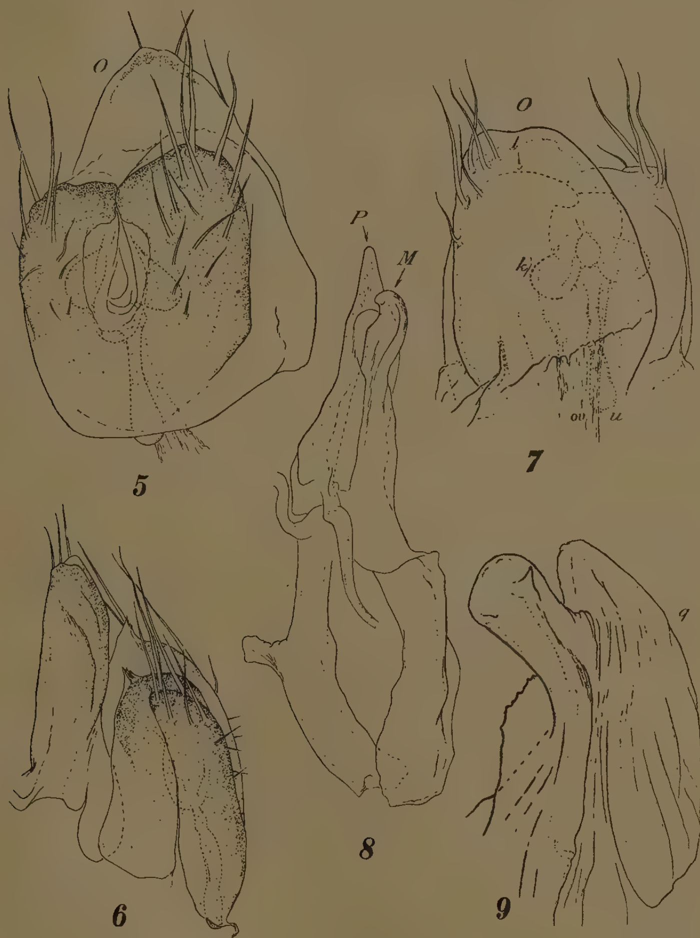
Dernier segment prolongé en pointe longue, carénée par compression latérale, et dont l'apex, un peu redressé, dépasse le niveau du bord convexe des valves. Valves anales mates, globuleuses jusque près des bords, dont le bourrelet marginal se trouve par cela même nettement limité en dehors et un peu encaissé. Une rangée arquée de 5 soies sur la région bombée et des soies et des crins nombreux sur les bourrelets. Sternite préanal en triangle grand, à pointe arrondie. Pattes courtes.

Chez le mâle, la protubérance des joues est médiocre, arrondie. Pattes de la première paire en crochets à courbure anguleuse. De grandes soies sous les articles 4 et 5 de presque toutes les pattes. Bord ventral du 7^e^ segment un peu retroussé, en saillie arrondie sous le ventre.

Peltogonopode (fig. 1) haut et large jusqu'au sommet, qui est arrondi en dehors et un peu échancré en dedans. Son rebord interne est replié en arrière et forme une saillie denticulée au second tiers environ de la hauteur de l'organe (*J*). A peu près à ce niveau, sur la face caudale, est une verrue portant une dizaine de soies. Au voisinage du sommet, près du bord externe, on observe une dent triangulaire (*q*). Pas de vestiges du télopodite. Mésomérite des gonopodes haut et large. (*M*, figs. 2, 4), profondément divisé au sommet en deux lobes arrondis, arqués l'un vers l'autre; sa face rostrale est évidée en gouttière. Le solénomérite (*S*, figs. 2, 3, 4) est une pièce arquée, rapidement rétrécie jusqu'au voisi-



Myriapodes recueillis par M. Gauthier en Algérie.



Myriapodes recueillis par M. GAUTHIER en Algérie.

nage du sommet, qui est paré de lamelles denticulées étalées en entonnoir; à sa base on observe une arête dentée (*W*) et une lame trapézoïdale très saillante (*Z*, fig. 4). Le paracoxite (*T*) est simple, un peu arqué à l'extrémité, en liaison avec un talon arrondi (*C*) sur la face caudale de l'organe. Ampoule bien développée.

P. 2 de la femelle de structure usuelle. Opercule haut, dépassant beaucoup la bourse (fig. 7), en ogive irrégulière, à bord externe subrectiligne, à bord interne convexe, un peu sinueux au sommet. Sa face rostrale est glabre, sauf au voisinage de l'angle apical externe, où se trouvent groupés 6 à 8 macrochètes. Bourse presque globuleuse, guère plus haute que large (figs. 5, 6), échancrée en arrière par le cimier jusqu'à mi-hauteur environ. Des macrochètes subsériés de part et d'autre de l'échancrure. De chaque côté de l'apodème, se profile un diverticule en besace arrondie et divergente (*k*), et, à son extrémité, un long cul-de-sac claviforme (*u*). Sur plusieurs points cette vulve rappelle celle de *A. Seurati* (Brol.).

Par ses faibles dimensions, par sa coloration qui est celle des jeunes de la plupart des espèces d'*Archiulus*, *A. Gauthieri* se présente comme une forme amoindrie en comparaison de ses congénères.

Cylindroiulus (Phalloiulus) distinctus (Lucas, 1846)

[Figs. 8 à 11]

(*Iulus distinctus* Lucas, 1846. *Iulus* [*Phalloiulus*] *distinctus* Brol., 1897.)

♂ :	long.	29 mm.;	diam.	2,35 mm.;	51	seg^ts^;	2	apodes.	Adulte.
♂ :	—	29 mm.;	—	2,25 mm.;	51	— ;	2	—	—
♂ :	—	30 mm.;	—	2,40 mm.;	51	— ;	3	—	—
♂ :	—	29 mm.;	—	2,27 mm.;	50	— ;	2	—	—
♂ :	—	29 mm.;	—	2,65 mm.;	51	— ;	2	—	Immat.
♂ :	—	29 mm.;	—	2,63 mm.;	51	— ;	2	—	—
♂ :	—	27 mm.;	—	2,52 mm.;	51	— ;	2	—	—
♂ :	—	24 mm.;	—	2,35 mm.;	51	— ;	2	—	—
♂ :	—	26 mm.;	—	2,48 mm.;	51	— ;	3	—	—
♂ :	—	27 mm.;	—	2,55 mm.;	50	— ;	2	—	—
♂ :	—	28 mm.;	—	2,53 mm.;	50	— ;	2	—	—
♂ :	—	25 mm.;	—	2,35 mm.;	50	— ;	2	—	—
♂ :	—	31 mm.;	—	2,62 mm.;	50	— ;	3	—	—
♂ :	—	24 mm.;	—	2,35 mm.;	50	— ;	3	—	—
♂ :	—	27 mm.;	—	2,47 mm.;	49	— ;	2	—	—
♂ :	—	28 mm.;	—	2,45 mm.;	49	— ;	2	—	—
♂ :	—	25 mm.;	—	2,43 mm.;	49	— ;	2	—	—
♀ :	—	29 mm.;	—	2,59 mm.;	52	— ;	2	—	
♀ :	—	33 mm.;	—	2,77 mm.;	52	— ;	3	—	

♀ :	—	26 mm.;	—	2,46 mm.;	51	— ;	2	—
♀ :	—	25 mm.;	—	2,34 mm.;	51	— ;	2	—
♀ :	—	28 mm.;	—	2,55 mm.;	51	— ;	3	—
♀ :	—	29 mm.;	—	2,65 mm.;	50	— ;	2	—
♀ :	—	26 mm.;	—	2,53 mm.;	50	— ;	2	—
♀ :	—	26 mm.;	—	2,50 mm.;	50	— ;	2	—
♀ :	—	27 mm.;	—	2,45 mm.;	50	— ;	3	—

M. le Dr Gauthier a retrouvé au Bois de Boulogne, près d'Alger, la forme typique du *Iulus distinctus* Lucas, que nous n'avions plus eu l'occasion de revoir depuis 1897 (*Ann. Sc. Nat., Zool.,* (8) IV, 1897, p. 266).



11 10

Cette découverte nous permet de souligner quelques détails de structure qu'il importe de connaître pour distinguer cette forme d'une race nouvelle, due, elle aussi, à l'obligeance de notre collègue.

Le peltogonopode est haut, atténué dans le tiers apical et terminé en pointe mousse (fig. 8). Le mésomérite est échancré au rebord interne avant le sommet. L'appendice latéral postérieur du solénomérite n'est pas arqué, il est rectiligne, digitiforme, arrondi à l'extrémité (1). Le rebord caudal du solénomérite est complètement arrondi, peu proéminent et sans saillie dentiforme (*q*, fig. 9).

La vulve n'était pas connue jusqu'ici; nous la représentons par les figures 10 et 11 ci-contre.

---

(1) Voir nos figures de 1897, pl. IV, figs. 22 à 33.

L'opercule (*O*) est une pièce épaisse, environ deux fois aussi haute que large, dépassant beaucoup la bourse. Son rebord externe est sinueux; son rebord interne est convexe et rejoint par une large courbe l'extrémité du membre, qui est rétrécie et arrondie. Pas de macrochètes; on ne trouve sur la face rostrale que des crins très courts, disséminés. La La face caudale de l'opercule est concave.

La bourse est une fois et demie à deux fois aussi large que longue. Sa face caudale est échancrée jusqu'à mi-hauteur par le cimier; celui-ci néanmoins est rétréci par une lame perpendiculaire presque hyaline, émanant du lobe externe du gorgerin. L'apodème dépasse de peu l'échancrure et s'accompagne à l'extrémité d'un cul-de-sac en boyau grêle (*u*), duquel se détache un volumineux diverticule sessile, globulaire (*k*), de coloration jaune intense. De chaque côté de l'échancrure sont deux rangées de longs macrochètes.

Cylindroiulus (Phalloiulus) distinctus Gauthieri, n. subsp.

[Figs. 12 à 17.]

Forêt de l'Akfadou (Kabylie), au voisinage de la Maison forestière de Tala Kitane. Forêt de pins de Baïnem, près d'Alger.

♂ :	long.	35 mm.;	diam.	2,53 mm.;	54	seg^{ts};	2	apodes.	Adulte.	
♂ :	—	36 mm.;	—	2,52 mm.;	54	— ;	2	—	—	
♂ :	—	31 mm.;	—	2,40 mm.;	53	— ;	2	—	—	
♂ :	—	35 mm.;	—	2,66 mm.;	52	— ;	2	—	—	
♂ :	—	32 mm.;	—	2,40 mm.;	52	— ;	2	—	—	
♂ :	—	30 mm.;	—	2,49 mm.;	51	— ;	2	—	—	
♂ :	—	35 mm.;	—	2,66 mm.;	55	— ;	2	—	Immat.	
♂ :	—	29 mm.;	—	2,60 mm.;	53	— ;	2	—	—	+ (1)
♂ :	—	29 mm.;	—	2,47 mm.;	53	— ;	3	—	—	
♂ :	—	24 mm.;	—	2,17 mm.;	50	— ;	4	—	—	
♂ :	—	26 mm.;	—	1,81 mm.;	49	— ;	6	—	—	
♂ :	—	17 mm.;	—	1,60 mm.;	45	— ;	7	—	—	
♀ :	—	41 mm.;	—	3,25 mm.;	57	— ;	2	—	Adulte.	
♀ :	—	44 mm.;	—	3,53 mm.;	56	— ;	2	—	—	
♀ :	—	41 mm.;	—	3,45 mm.;	55	— ;	2	—	—	
♀ :	—	39 mm.;	—	3,38 mm.;	55	— ;	2	—	—	+

(1) Les individus marqués d'une croix proviennent de la forêt de Baïnem ; les autres ont été recueillis dans l'Akfadou.

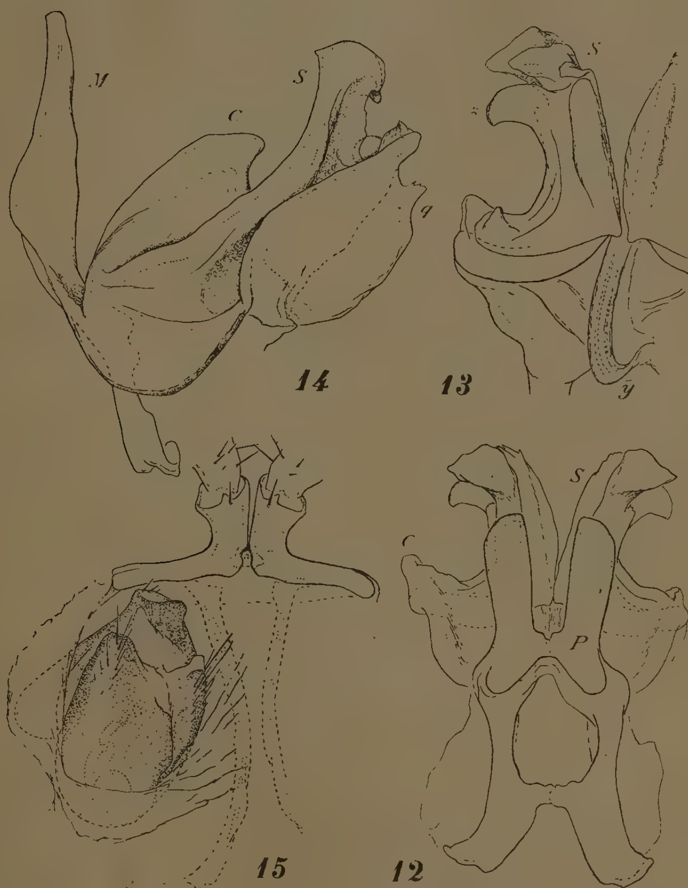
♀ :	—	38 mm.;	—	3,23 mm.;	55	— ;	2	—	—	+
♀ :	—	35 mm.;	—	2,88 mm.;	55	— ;	2	—	—	
♀ :	—	30 mm.;	—	2,86 mm.;	55	— ;	2	—	—	+
♀ :	—	35 mm.;	—	3,02 mm.;	55	— ;	3	—	—	
♀ :	—	39 mm.;	—	3,57 mm.;	54	— ;	2	—	—	
♀ :	—	36 mm.;	—	2,75 mm.;	54	— ;	3	—	—	
♀ :	—	32 mm.;	—	2,71 mm.;	54	— ;	3	—	—	
♀ :	—	32 mm.;	—	3,12 mm.;	53	— ;	3	—	—	+
♀ :	—	30 mm.;	—	2,65 mm.;	52	— ;	3	—	Immat.	
♀ :	—	28 mm.;	—	2,38 mm.;	52	— ;	3	—	—	
♀ :	—	31 mm.;	—	2,80 mm.;	51	— ;	3	—	—	
♀ :	—	20 mm.;	—	2,10 mm.;	50	— ;	5	—	—	
♀ :	—	21 mm.;	—	1,93 mm.;	49	— ;	5	—	—	

Coloration uniforme, brun-noir ou brun-roux; pattes blanchâtres. Tête lisse, brillante; sillon occipital obsolète. Quatre fossettes pilifères prélabiales. Champs ocellaires écartés de plus de deux fois le grand diamètre de l'un d'eux; ocelles aplanis, nombreux, peu distincts. Antennes courtes, ne dépassant guère la moitié du second segment chez le mâle, ou le bord caudal du col chez la femelle.

Col assez brillant, sans sculpture spéciale; le bord rostral du lobe est un peu échancré et marginé au niveau des stipes mandibulaires (comme chez le type); l'angle est droit, émoussé; quelques vagues tronçons de stries au bord caudal.

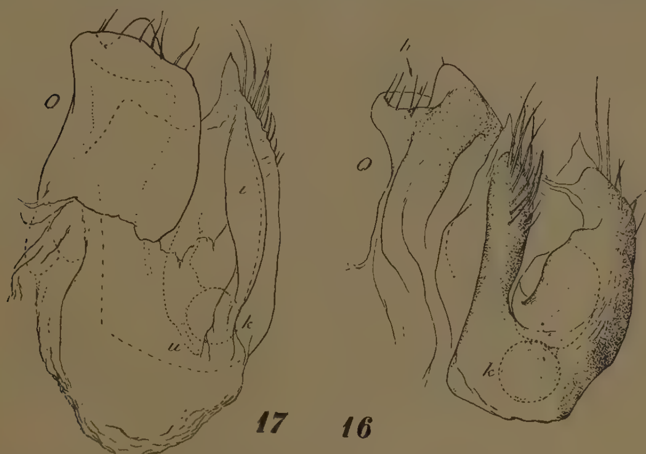
Prozonites mats; sillon sutural très net, non dévié au niveau des pores, qui sont petits et accolés au sillon. Métazonites à sillons complets, rectilignes, non anastomosés et très rapprochés, les interstries n'étant guère supérieurs à la largeur de l'un d'eux (rapport du métazonite aux stries : 10-11 interstries chez le mâle, 12-14 chez la femelle). Dernier segment court, parsemé de strioles espacées; son bord caudal est taillé en angle aigu à déclivités très faiblement émarginées, ne dépassant pas l'angle dorsal des valves. Celles-ci sont glabres, peu convexes, sans trace de sillon prémarginal, mais à bords épais et portant une dizaine de soies (souvent brisées).

Les structures sexuelles accessoires sont semblables à celles du type. Peltogonopode (*P*, fig. 12) environ trois fois aussi haut que large, à bords parallèles, obliquement tronqué-arrondi au sommet. Les bords latéraux sont repliés en arrière et la face caudale est ainsi évidée en gouttière. Flagelle très long et grêle. Dans la gouttière du peltogonode est appliqué le mésomérite du gonopode, qui est aussi haut que lui; il est simple et graduellement atténué de la base au sommet (*M*, fig. 14).



Myriapodes recueillis par M. GAUTHIER en Algérie.

Solénomérite (*S*) assez profondément divisé en deux pièces. Pièce antérieure très longue, un peu arquée vers l'avant, de sorte que le profil de son rebord antérieur est concave (*S*, fig. 14); son extrémité, dilatée et tronquée-arrondie, offre trois sallies subaiguës, développées au même niveau, mais dans des plans différents. Pièce postérieure atténuée au sommet, qui est découpé en lamelles dentées ou frangées (*S*, fig. 13); de son rebord externe se détache une lame denticulée. Le lobe principal abrite l'orifice d'une rainure; immédiatement au-dessous de lui et en dehors, est un lobe hyalin, en « bosse de Polichinelle », dirigé extérieurement (*Z*, fig. 13); le rebord caudal de la pièce est prolongé par une



lame mince, arrondie, portant une saillie dentiforme au sommet (*q*, fig. 14). Le talon latéral (coxal) est élargi horizontalement (*C*, figs. 12, 14) et son bord externe, érigé, atteint à peu près au niveau de la moitié du solénomérite. Sur la ligne médiane, les deux gonopodes sont reliés par une longue gaine arrondie (*y*), comprimée latéralement dans laquelle sont couchés les flagelles peltogonopodiaux.

Vestibule vulvaire de la femelle médiocrement profond, sans invaginations proprement dites, mais avec des dépressions latérales suffisamment profondes pour abriter entièrement les vulves, dont le sommet affleure à peine la base des P. 2 (fig. 15). L'opercule est déplacé en hauteur, sa base se trouvant au niveau de la moitié de la bourse (*O*, fig. 17). Il est subrectangulaire, un peu plus haut que large; il est fortement épaissi au sommet, qui est coupé transversalement par une profonde

et large gouttière, isolant une arête rostrale tronquée, émoussée, d'une crête caudale saillante en angle arrondi et dominant la première (*h*, fig. 16). Sur l'arête rostrale nous avons compté trois soies en dehors et cinq en dedans; toutes les soies sont courtes.

La bourse est déjetée vers l'intérieur et fortement asymétrique en raison du grand développement de sa moitié externe. Outre son développement, la partie externe du gorgerin présente cette particularité de fournir un lobe perpendiculaire à bord sinueux rabattu vers la moitié interne et couvrant entièrement la partie caudale du cimier (fig. 16). Les deux saillies du gorgerin portent deux rangées assez régulières de macrochètes et sont surmontées de petits lobes hyalins. L'échancrure du gorgerin est très profonde, elle descend plus bas que la moitié de la bourse; elle est large et arrondie, en correspondance avec un élargissement de l'extrémité caudale du cimier. La gouttière apodématique se termine par un cul-de-sac court et obtus (*u*, fig. 17); il est suivi d'un étroit boyau flanqué d'un gros diverticule globulaire, sessile (*k*).

Cette forme se reconnaît aisément du type par la comparaison des structures sur lesquelles nous avons attiré l'attention plus haut. Bien caractéristiques sont pour l'une et l'autre la conformation du peltogonopode et de l'opercule vulvaire; c'est ce dernier caractère qui nous a permis d'identifier les femelles de Baïnem sans le secours du mâle.

Strongylosoma Guerini (Gervais, 1836).

Gorges de la Chiffa, localité classique pour cette espèce.

Melaphe mauritanica (Lucas, 1844).

Forêt de l'Akfadou, près de la Maison forestière de Tala Kitane (Kabylie).

Brachydesmus proximus Latzel, 1889.

Alger et coteaux environnants. Peut-être aussi du Djebel Bou Zegza : une femelle immature de détermination incertaine.

CHILOPODES

Orya barbarica (Gervais, 1835).

Djebel Bou Zegza : pentes du Rar' Ifri.

Himantarium Gabrielis (Linné, 1758).

Forêt de l'Akfadou; collines littorales près Tigzirt (M. Rose, leg.); Alger, jardins des Facultés; Djebel Bou Zegza.

Pseudohimantarium mediterraneum (Meinert, 1870).

Col de Chréa.

Schendylurus maroccanus (Attems. 1903) Brol. et Rib.. 1912.

Alger, jardins des Facultés; Djebel Bou Zegza.

Haploschendyla Bordei Brol. et Rib., 1911.

Akfadou, Maison forestière de Tala Kitane.

Schendyla nemorensis (C. Koch, 1847).

Djebel Bou Zegza.

Pachymerium ferrugineum (C. Koch, 1835).

Djebel Bou Zegza.

Algerophilus hispanicus (Meinert, 1870).

Col de Chréa.

Geophilus carpophagus Leach, 1814.

Col de Chréa.

Scolopendra morsitans Linné, 1758.

Alger, jardins des Facultés; Col de Chréa; Zaccar de Miliana.

Cryptops, sp.

Col de Chréa.

Bothropolys elongatus (Newport, *apud* Lucas, 1849).

Djebel Bou Zegza.

Un mâle de 28 mm de long, et 3,20 mm, de large. Adulte.

La spinulation des pattes est la même que pour la var. *Königi,* sauf aux quatre dernières pattes :

	Ventral	Dorsal
P. 12 :	a , m , amp, amp, amp.	a , o , amp, a-p , a-p.
P. 13 :	a , m , amp, amp, amp.	a , o , amp, a-p , a-p.
P. 14 :	a , m , amp, amp, am-.	a , o , amp, a-p , --p.
P. 15 :	a , m , amp, amp, a--.	a ,, o , amp, --p , ---.

Préfémur de P. 15: épaissi au-dessus de la base, puis étranglé, puis à nouveau fortement bombé à l'extrémité (c'est probablement là le « *nodulo rotundato* » de la diagnose de Silvestri). *amp.* dorsales à l'extrémité, dont la gibbosité est plantée de soies *clairsemées*. Préfémur de P. 14 : avec des traces de structure des P. 15, mais infiniment moins déformé. *amp* dorsales à l'extrémité, avec un bouquet de soies en arrière de *Dpp.*

Ainsi le type diffèrerait de la race *Königi* (voir ce Bulletin, 1925, p. 252) par l'armement ventral de P. 14 et de P. 15 et par la forme du préfémur de P. 15 beaucoup plus épais et renflé (1).

Lithobius forficatus (Linné, 1758).

Akfadou, Maison forestière de Tala Kitane.

♂ : 15 mm. de long; ♀ : 16 mm. de long et deux jeunes ♀ de 14,50 de long.

VaP débute sur P. 11;

VaT manque aux P. 15 (sur les deux individus ayant ces pattes);

DaT disparaît sur P. 13 (sur les deux mêmes individus).

Les individus de l'Akfadou sont de petite taille en comparaison de ceux d'Europe qui mesurent généralement au moins 18 mm. et peuvent atteindre 32 mm. Leur taille correspondrait à celle des « Pseudomaturus » européens; et cependant leur appendices sexuels paraissent bien développés.

Il semble d'ailleurs que le *Lithobius forficatus*, si répandu sur le continent européen, soit rare dans l'Afrique du Nord, puisque la seule mention que nous ayons relevée est celle de Silvestri, 1896 (*Natur. Siciliano*, [nuova ser.] I, n° 8 à 12), qui l'a trouvé en Tunisie (Aïn Draham). Il serait donc ici sur les confins de son aire de dispersion, ce qui expliquerait son amoindrissement.

Lithobius castaneus Newport, 1844.

Alger; col de Chréa; Zaccar de Miliana.

Lithobius castaneus audax (Meinert, 1872).

Akfadou; Djebel Bou Zegza.

Lithobius, sp.

Djebel Bou Zegza; individus jeunes ou défectueux.

Légende des figures.

Dans toutes les figures, *O* = opercule de la vulve; *P* = peltogonopodes; *M* = mésomérite des gonopodes; *S* = solénomérite des gonopodes; *T* = paracoxite des gonopodes.

---

(1) Nous référant à notre mémoire de 1925, nous avons à signaler que c'est par erreur que les coxolatérales ne sont pas indiquées dans le tableau de la spinulation du *Bothropolys elongatus Königi*, alors qu'elles sont annoncées dans le texte de la page suivante.

Fig. 1. — *Archiulus Gauthieri, n. sp.* — Mâle de 26 mm. × 2,80 mm., à 56 segments dont trois apodes, du Djebel Bou Zegza. — Peltogonopode droit, face caudale. *j* = pointe du rebord interne réfléchi; *q* = dent préapicale.

2. — Gonopode droit, face rostrale. *w* = lamelle dentée.

3. — Paracoxite et solénomérite du gonopode droit, face caudale. *C* = saillie coxale; *W* = lamelle dentée.

4. — Gonopode droit, profil interne. *Z* = lame trapézoïdale .

Fig. 5. — *Archiulus Gauthieri, n. sp.* — Femelle de 35 mm. × 2,75 mm., à 55 segments dont deux apodes, du Djebel Bou Zegza. — Vulve gauche, face caudale.

6. — La même vulve, profil interne.

7. — La même vulve, face rostrale (operculaire). *k* = diverticule en besace; *ov* = oviducte; *u* = cul-de-sac apodématique.

8. — *Cylindroiulus* (*Phalloiulus*) *distinctus* (Lucas). — Mâle de 29 mm. × 2,35 mm., à 51 segments dont deux apodes, du Bois de Boulogne d'Alger. — Peltogonopode gauche et mésomérite du gonopode gauche, face caudale.

9. — Solénomérite du gonopode gauche, 3/4 antéro-interne, montrant le rebord caudal à profil arrondi (*q*) (voir fig. 14).

Fig. 10. — *Cylindroiulus* (*Phalloiulus*) *distinctus* (Lucas). — Femelle de 33 mm. × 2,77 mm., à 52 segments dont trois apodes, de provenance. — Base des P. 2 et vulves en place, face caudale. *O* = Opercule; *e* = valve externe; *i* = valve interne; *k* = diverticule globulaire; *u* = cul-de-sac en boyau.

11. — Vulve gauche, profil externe. (Mêmes indices).

Fig. 12. — *Cylindroiulus* (*Phalloiulus*) *distinctus Gauthieri*, n. subsp. — Mâle de la forêt de l'Akfadou (Kabylie). — Peltogonopodes (*P*), face rostrale. Au second plan, la silhouette des gonopodes.

13. — Gonopode droit, face caudale. *y* = gaine de la base de l'organe; *z* = appendice de solénomérite en « bosse de polichinelle ».

14. — Gonopode gauche, profil interne, d'un autre mâle de 35 mm. × 2,66 mm., à 52 segments dont deux apodes, de même provenance. *C* = talon latéral coxal; *q* = saillie dentée du rebord caudal du solénomérite (voir fig. 9).

15. — Base des P. 2. et vulve droite en place, face caudale, d'une femelle de 44 mm. × 3,53 mm., à 56 segments dont deux apodes, de même provenance.

Fig. 16. — *Cylindroiulus* (*Phalloiulus*) *distinctus Gauthieri*, n. subsp. — Femelle de 44 mm. × 3,53 mm., à 56 segments dont deux apodes, de la forêt de l'Akfadou (Kabylie). — Vulve gauche 3/4 postéro-interne. *h* = gouttière apicale de l'opercule ; *k* = diverticule globulaire. (Le cul-de-sac n'est pas visible).

17. — La même vulve, face rostrale (operculaire). *i* = valve interne; *k* = diverticule globulaire; *u* = cul-de-sac en boyau.

Nouveaux documents anthropologique et zoologiques

recueillis aux dolmens des Beni-Messous

par le Dr H. MARCHAND

Bien que connus depuis les premières années de la conquête, et tout proches d'Alger, les dolmens dits « dolmens des Béni-Messous », situés pour la plus grande partie sur le territoire de la commune de Guyotville, n'ont pas suscité de travaux particulièrement nombreux, ni définitifs au regard des méthodes anthropologiques actuelles.

Les premiers auteurs qui étudièrent ces dolmens : Docteur BERTHERAND (*Bull. de la Soc. de Climatologie d'Alger*, 1868), puis REGNAULT (*Bull. de la Soc. d'Hist. Nat. de Toulouse*, 1883) s'occupèrent beaucoup du côté archéologique; par contre le côté anthropologique de la question ne pouvait être abordé qu'avec les méthodes un peu superficielles de l'époque. POMEL lui-même, en 1896, dans sa monographie paléontologique « Singe et homme » ne fait qu'effleurer le sujet et se préoccupe seulement des tibias recueillis. Comparant leur indice platycnémique à celui de tibias d'âge plus ancien provenant les uns d'Aïn-Mlila, les autres de la station préhistorique du Grand-Rocher, il conclut simplement à leur dissemblance, les seconds étant franchement platycnémiques par opposition à ceux des Beni-Messous à peu près normaux.

Quelques années plus tard un propriétaire de Guyotville, M. KÜSTLER, entreprend de fouiller systématiquement les dolmens qui s'érigent dans sa propriété. Il s'agit des dolmens les plus proches de la route de Guyotville, situés tout au sommet de la pente qui, lentement, s'incline vers la rive droite de l'oued Beni-Messous. M. KÜSTLER a récolté là un assez grand nombre de poteries, de bracelets et d'agrafes en cuivre d'un travail très primitif dont la présence confirme l'âge du gisement (âge du Cuivre). Outre ce mobilier préhistorique les fouilles KÜSTLER ont mis

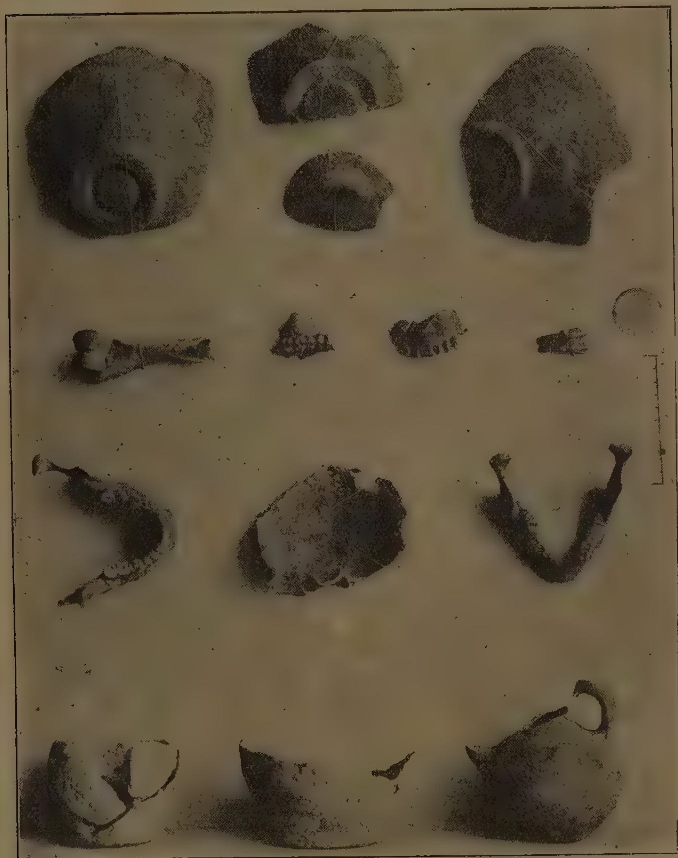
à jour deux calottes crâniennes. Elles sont dolichocéphales ou sous-dolichocéphales, toutes deux réduites au frontal, aux pariétaux et à un fragment de l'accipital. La face n'est représentée que par un fragment de maxillaire inférieur gauche ne supportant qu'une unique molaire découronnée. Ces différentes pièces présentent, au regard des autres, l'appréciable avantage d'être exposées dans les vitrines du Musée d'ethnographie et de préhistoire d'Alger.

Bref, la race humaine qui érigea les sépultures des Beni-Messous n'était peut-être pas sans mériter, à l'occasion, quelqu'étude complémentaire. Aussi est-ce avec le plus vif sentiment d'intérêt que nous avons trouvé sur la rive gauche de l'oued, dans un endroit d'accès difficile, une réplique des dolmens de Guyotville. Ces dolmens, situés sur le territoire de la commune de Chéragas, ne figurent pas sur les cartes ou croquis que nous avons pu avoir en mains et où les dolmens de Guyotville sont par contre exactement indiqués. Au nombre d'une demi-douzaine tout au plus ils étaient, il y a peu de temps encore, recouverts par un extraordinaire maquis d'arbustes épineux qui semblait vouloir en interdire les abords. C'est à l'autorisation de M. Lioré, propriétaire du domaine d'Aïn-Kalaa, esprit des plus distingués et des plus avertis, et aussi à celle d'un propriétaire voisin, que nous devons la bonne fortune d'avoir pu effectuer, sous trois dolmens, les fouilles dont les résultats vont être exposés. M. Lioré a mis à notre disposition un de ses manœuvres; personnellement il a contribué aux fouilles effectuées dans sa propriété; ce fut un véritable collaborateur auquel nous tenons à rendre hommage.

Du dolmen proprement dit, considéré en tant que monument mégalithique, nous ne dirons rien. Il s'agit de dolmens types, en tous points comparables à ceux qui ont été décrits à Rocknia et aux sources du Bou-Merzoug par exemple, dans le département de Constantine, ou encore en Armorique. Du point de vue archéologique ils ont été d'ailleurs surabondamment étudiés.

Ceci dit, nos récoltes ont été de deux ordres : documents anthropologiques, documents zoologiques.

Documents anthropologiques. — Les poteries et les bijoux se rattachent étroitement aux documents anthropologiques. Nous avons pu recueillir, outre un grand nombre de fragments : deux récipients profonds, en forme de coupe ou cupule, en état de conservation passable; un vase (vraisemblablement à huile) très pur de contours, muni d'une anse pour la préhension et d'un bec; deux moitiés de bols, genre écuelle, de grandes dimensions; le fond d'un troisième. Nous avons présenté quelques-unes de ces poteries à la Société d'histoire naturelle et renvoyons pour les autres à la planche V, qui illustre ce mémoire. Il s'agit là de



Documents recueillis aux Beni-Messous.

poteries à pâte très grossière, les unes en argile rouge, les autres en argile grise; elles ne comportent aucun dessin ni figuration. Pour ce qui est des bijoux (bracelets, colliers, pendentifs, agrafes) nous n'en avons pu découvrir aucun (1).

La nomenclature des documents ostéologiques humains nous retiendra plus longtemps. Au total 15 squelettes, dans des états de conservation extrêmement variables, ont pu être identifiés. En ne tenant compte que des pièces de conservation moyenne, ces 15 squelettes nous ont fourni :

Un nombre relativement minime de métatarsiens et d'orteils..

7 calcanéums,

4 astragales,

12 tibias,

4 péronés (dont deux à peu près complets, deux autres représentés par leur extrémité inférieure),

1 rotule,

12 fémurs, dont un seul à peu près complet.

1 os coxal à peu près intact. Six autres en fort mauvais état renfermant cependant la cavité cotyloïde,

1 sacrum,

5 vertèbres lombaires,

6 vertèbres dorsales,

8 vertèbres cervicales,

4 atlas,

5 axis,

De nombreux fragments de côtes, dont un seul présentant des surfaces articulaires,

5 fragments d'omoplate ayant conservé leur cavité glénoïde,

6 clavicules,

1 seul humérus complet, plus un fragment comprenant la tête humérale et huit autres l'articulation inférieure,

3 cubitus à peu près complets, plus cinq fragments supérieurs présentant les cavités sigmoïdes et deux fragments inférieurs présentant la tête cubitale,

2 radius à peu près intacts, plus trois fragments supérieurs avec leur

---

(1) M. Lioré nous assure que ses parents avaient pu récolter, dans leur propriété, sous des dolmens disparus depuis, une collection de bracelets d'un travail tout-à-fait primitif. Cette collection n'a malheureusement pu être retrouvée.

cupule radiale et trois fragments inférieurs présentant les surfaces articulaires et l'apophyse styloïde,

Un grand nombre de métacarpiens, phalanges et phalangines, avec une seule phalangette.

Les os du crâne se sont montrés, et fort malheureusement partout, en assez médiocre état. Sous la poussée d'innombrables racines, qui les ont pénétrées de part en part, les boîtes craniennes ont éclaté littéralement et malgré les précautions prises nous n'avons pu recueillir de crâne entier. Nous possédons néanmoins des fragments importants sinon juxtaposables. Citons :

1 frontal à peu près complet,

2 temporaux en bon état montrant bien les détails du rocher et de la mastoïde ; 2 autres en moins bon état et 3 rochers isolés,

4 pariétaux à peu près intacts,

2 fragments importants d'occipitaux.

Nous avons été plus favorisés en ce qui concerne la face. Citons :

2 maxillaires inférieurs en état de conservation presque parfaite, plus des fragments importants de 8 autres,

2 maxillaires supérieurs droits, d'état passable, avec la presqu'intégrité de la dentition,

Enfin de très nombreuses dents isolées.

Pour ce qui est des autres os de la face et du crâne ils n'ont été trouvés qu'à l'état de débris ou d'esquilles.

Parmi tout ce matériel ostéologique, d'intérêt très inégal, notre attention se portera d'abord sur les tibias. La question de la platycnémie tibiale a fait couler beaucoup d'encre. « Le tibia » dit Testut dans son Traité classique d'anatomie humaine « sectionné transversalement à la hauteur du trou nourricier, présente comme surface de coupe un triangle dont la base, dirigée en arrière, est à peu près plane. Sur certains sujets au contraire la partie postérieure se bombe en arrière en même temps que le diamètre transversal diminue, de telle sorte que, au lieu et place du triangle, nous avons comme surface de coupe une espèce d'ovale très allongé dans le sens antéro-postérieur. Il en résulte que le tibia, au lieu d'être prismatique et triangulaire, se trouve fortement aplati dans le sens transversal, d'où les noms de tibia aplati, de tibia platycnémique qu'on donne à cet os ainsi modifié dans sa forme. » La platycnémie tibiale a été longtemps considérée comme un caractère simien, puis négroïde. Plus tard, Manouvrier, remettant les choses au point (1) a montré que ce caractère était avant tout en

---

(1) Manouvrier. — Mémoire sur la platycnémie. *Société d'Anthropologie*. Paris 1888.

rapport avec l'agrandissement de la surface d'insertion du muscle tibial postérieur, et par conséquent avec le développement plus ou moins grand de ce muscle. Or ce muscle, dont un des rôles principaux est le maintien de la jambe dans l'immobilité pendant qu'elle sert d'appui au fémur, a dû travailler beaucoup, dit MANOUVRIER, chez nos ancêtres chasseurs, surtout dans les pays accidentés, de telle sorte que la platycnémie a pu se conserver, voire même s'accroître, sous l'influence de la suractivité de son fonctionnement. La platycnémie a diminué ensuite et même disparu dans certaines populations humaines soumises à des conditions d'existence plus douces. Bref, si nous appelons indice de platycnémie le rapport centésimal entre le diamètre transversal et le diamètre antéro-postérieur du tibia $\left(I = \frac{D^t \times 100}{D\ ap.} \right)$ nous voyons cet indice mesurer de 70 à 80 chez les Parisiens modernes, 64 de moyenne sur des squelettes néolithiques de France (TESTUT), 64 sur les squelettes de Cro-Magnon.

Voyons ce qu'il en est de nos 12 tibias recueillis à Beni-Messous. L'un sans nul doute est franchement platycnémique; un diamètre transversal de 20 millimètres, pour 35 millimètres de diamètre antéro-postérieur, donne en effet un indice de 57. Mais à quelles conclusions erronées n'aurions-nous pas été conduits si nous n'étions en possession que de ce seul tibia, ou de cet autre encore dont l'indice est de 78 ? Le tableau ci-contre résume nos mensurations. La moyenne trouvée pour l'indice est de 68; elle est donc intermédiaire entre la moyenne habituelle des squelettes néolitiques et la moyenne des Français actuels. Elle n'a rien en tout cas qui puisse être qualifié de simien ou de négroïde.

Tibias	Diamètre transverse	Diamètre antéro-postérieur	Indice de platycnémie
I	21 mm.	31 mm.	67
II	20	35	57
III	22	29	78
IV	24	37	65
V	27	37	72
VI	27	38	71

Tibias	Diamètre transverse	Diamètre antéro-postéreur	Indice de platycnémie
VII	20 mm.	29 mm.	68
VIII	24	39	61
IX	25	37	67
X	26	38	68
XI	24	33	72
XII	23	32	71

A la question de la platycnémie tibiale se rattache celle de la platymérie fémorale. La platymérie se définit « un aplatissement antéro-postérieur du tiers supérieur de la diaphyse fémorale ,au dessous du petit trochanter ». L'indice de platymérie est donné par la formule $I = \frac{D\,ap \times 100}{D^t}$. Plus cet indice diminue plus le fémur est large, et plus s'agrandit par conséquent la surface lisse destinée aux insertions musculaires. Le tableau ci-contre résume les mensurations que nous avons pu effectuer sur 8 fémurs.

Fémurs	Diamètre antéro-postérieur	Diamètre transverse	Indice de platymérie
I	26 mm.	32 mm.	81
II	28	40	70
III	22	27	80
IV	21	26	80
V	23	31	74
VI	25	33	75
VII	24	34	70
VIII	23	33	69

La valeur moyenne de l'indice est donc de 75. C'est un chiffre intermédiaire entre l'indice des Français modernes (qui est de 88 environ) et celui de Maoris (le plus petit conu) lequel est de 64 (SCOTT).

L'étude de la platymérie fémorale, assez récemment introduite en anthropologie, reste actuellement encore tout-à-fait à l'ordre du jour. Il

ne semble pas qu'elle marche de pair avec la platycnémie; il semblerait plutôt qu'elle soit la conséquence de l'habitude de s'accroupir, habitude « qui oblige les muscles de la cuisse à des actions particulièrement puissantes », et les indices les plus bas « appartiendraient à des populations primitives chez qui l'attitude accroupie est habituelle ou fréquente ». Il semblerait pourtant que cette règle, formulée par W. Turner, souffre des exceptions. On consultera à ce sujet avec profit le mémoire de Pittard et Comas sur la platycmérie, sorti des presses il y a quelques jours à peine (1).

Passons au membre supérieur. La bonne conservation de la cavité glénoïde sur quatre fragments d'omoplate nous a permis de calculer les indices glénoïdiens de hauteur-largeur, soit : 71, 73, 68, 68. La moyenne est 70, chiffre inférieur à celui de 78,6 des Français modernes.

Un humérus complet et huit fragments inférieurs nous ont permis de rechercher la perforation de la fossette olécranienne, recherche à laquelle une certaine importance est actuellement accordée. Disons de suite que cette recherche a été complètement négative alors qu'on rencontre généralement la perforation dans la proportion de 10 à 20 % chez les néolithiques (21,2 % chez les néolithiques portugais d'après B. Sueiro).

D'une façon générale, qu'il s'agisse d'ailleurs du membre inférieur ou du membre supérieur, les crêtes ou lignes d'insertions musculaires sont bien marquées, mais nullement exagérées. Ceci témoigne, en l'absence de mesure des coefficients de robusticité des différents os, mesure rendue difficile et peu concluante par le petit nombre de pièces complètes, d'une musculature de robusticité moyenne.

La mensuration des os longs des membres va nous permettre maintenant la recherche des tailles. Les tables de Rollet, ou celles de Manouvrier, en permettent la détermination immédiate en fonction de l'un quelconque d'entre eux. Partant du seul fémur à peu près complet que nous possédions nous pouvons assigner à son propriétaire une taille de 1 m. 64 à 1 m. 65. Partant de deux tibias rigoureusement intacts nous arrivons à 1 m. 63 et 1 m. 63, chiffres voisins du précédent. Nous ne tiendrons pas compte des péronés, tous non épiphysés. Par contre un humérus intact donne 1 m. 59, un cubitus 1 m. 69, un radius 1 m. 69 également. La moyenne de ces six mensurations est de 1 m. 648. A deux millimètres près on peut admettre 1 m. 65.

Les rapports de longueur entre les différents segments des membres présentent également un certain intérêt. On sait que chez les négri-

(1) E. Pittard et J. Comas. — La platymérie chez les Boschimans, Hottentots et Griquas, *L'Anthropologie*, t. XI, pp. 391-409.

tiques les jambes sont très longues par rapport aux cuisses, les avant-bras très longs par rapport aux bras, le membre inférieur plus développé que le supérieur. Rien de semblable dans les squelettes des Beni-Messous. Ainsi le fémur d'un de nos squelettes donne une taille de 1 m. 64-65 alors que le tibia du même squelette donnerait 1 m. 63; les proportions sont donc bien gardées. Les résultats sont moins facilement contrôlables pour le membre supérieur en raison de la mauvaise conservation générale des pièces et de l'absence trop fréquente des épiphyses. Néanmoins il existe entre la largeur d'une diaphyse, à n'importe quel niveau qu'on la considère, et la longueur totale de l'os, un rapport qui, s'il n'a pas fait l'objet de tables spéciales, peut être tout de même apprécié. Nous pouvons dire sans crainte que là encore les proportions normales entre le bras et l'avant-bras sont conservées.

Abordons l'étude de la face et du crâne. Si l'état de conservation médiocre de bien des pièces ne nous permet pas de résoudre beaucoup de questions intéressantes, ce que l'observateur peut toutefois affirmer immédiatement c'est qu'il se trouve en présence d'une race méditerranéenne et sans affinité négroïde. Ce qui le démontre avant toute chose c'est l'étude des maxillaires.

Deux maxillaires inférieurs, tout particulièrement, sont caractéristiques à cet égard. Le premier appartient à un squelette féminin; il est complet, moins le condyle droit. Ce qui frappe immédiatement en lui c'est son caractère général de finesse et d'harmonie. Le corps et les branches montantes ont des proportions et un modelé que l'on peut dire actuels; l'échancrure sigmoïde est bien marquée. Le menton n'a rien du menton plus ou moins fuyant des nègres ou négroïdes; il est au contraire accentué, surmonté d'une fossette bien dessinée, tous caractères de race blanche. Voici quelques mensurations:

Angle mandibulaire	120°
Hauteur de la branche montante.................	64mm
Hauteur symphysaire	33
Hauteur molaire	26
Largeur bigonale	95

L'examen de la dentition confirme ce point de vue. Il est tout d'abord intéressant de constater que la totalité des dents est présente, y compris les dents de sagesse. Ces dents sont remarquablement régulières, sans cavité alvéolaire exagérée; il n'existe entre elles aucun intervalle ou diasthème comme il est de règle d'en observer chez les négroïds. Elles ne sont d'autre part nullement proclives; nettement implantées et dressées elles sont d'un orthognathisme net que l'on peut opposer au prognathisme habituel des races nègres. Autre caractère important: la couronne des canines ne dépasse pas sensiblement le niveau des couronnes

des incisives, ce qui est un caractère de race civilisée. De plus toutes les couronnes sont usées régulièrement, et usées de telle façon qu'elles indiquent au maxillaire supérieur une dentition également en bon état, sans diasthème et sans prognathisme. Seule la canine inférieure droite présente une petite perte de substance, perte de substance qui d'ailleurs semble être bien plutôt le résultat d'une fracture accidentelle que consécutive à la carie. Enfin les denticules des molaires présentent des caractères de grand intérêt. BOULE et GAUDRY (1) ont insisté sur ce fait que les molaires inférieures des races blanches (tout au moins les 2e et 3e) ne présentent que quatre denticules au lieu de cinq. Malgré l'usure la présence de quatre denticules seulement est vérifiable sur la mâchoire qui nous occupe. Ce caractère se retrouve d'ailleurs, plus net encore, sur trois autres maxillaires inférieurs incomplets de notre collection, lesquels appartenaient sans doute à des sujets plus jeunes.

Une deuxième mandibule, bien conservée, nous présente des branches montantes et un corps rigoureusement intacts. Les caractères généraux sont les mêmes que précédemment sauf que les dimensions générales sont moindres, la mandibule appartenant à un sujet plus jeune. Le menton est plus accentué peut-être encore, l'échancrure sigmoïde profonde, l'angle mandibulaire à 120°.

Hauteur de la branche montante................	55mm
Hauteur symphysaire	30mm
Hauteur molaire	24mm
Largeur bigonale	83mm

Ce qui manque surtout ici ce sont les dents lesquelles sont réduites à deux canines, trois prémolaires, deux arrières molaires droites. Entre la deuxième prémolaire gauche et la branche montante du maxillaire d'une part, entre la première prémolaire et la deuxième molaire droites d'autre part, existent en effet deux diasthèmes importants où les cavités alvéolaires font défaut. Ceci doit être interprété comme le résultat de blessures anciennes ayant arraché les dents à ce niveau; ces blessures ont dû survenir dans le jeune âge et le maxillaire a refermé ses alvéoles dentaires par un travail approprié d'ossification. Quoi qu'il en soit de ce point de détail, cette deuxième mandibule permet de constater également l'orthognathisme dentaire, l'absence de diasthème entre les dents conservées. Il s'agit incontestablement là encore d'un sujet de race blanche.

Passons aux maxillaires supérieures. Nous en possédons deux fragments importants. S'ils ne permettent guère l'étude du nez et d'une pla-

---

(1) V. BOULE. — *Les Hommes fossiles*, pp. 279-80.

thyrhinie improbable, ils nous présentent encore, eux aussi, une dentition intéressante et bien conservée: 1 canine, 2 prémolaires et 2 molaires pour le premier; 1 canine, 2 prémolaires et 3 molaires pour le second. L'orthogathisme des dents et l'absence de diasthème est remarquable pour le second fragment, un peu moins net pour le premier dont la deuxième molaire est un peu proclive. Une dent proclive sur cinq est un accident sans signification. Par contre il n'existe aucun prognathisme du corps osseux du maxillaire dans la région infra-nasale. Enfin les dernières molaires ne présentent dans nos deux mâchoires supérieures que trois denticules (au lieu de quatre), caractère tout-à-fait typique des races blanches et qui suffirait à lui seul à établir un diagnostic.

Nous n'abandonnerons pas l'étude du crâne et de la face sans dire un mot du frontal recueili. S'il ne nous renseigne guère sur l'orbite, dont une faible portion subsiste seulement à gauche, par contre le développement des fosses frontales, et consécutivement des lobes frontaux, est immédiatement apparent. Or les lobes frontaux constituent les centres intellectuels primordiaux et sont les véritables organes de la pensée. Dans un travail remarquable le Dr Houzé (1) a pu écrire les deux phrases suivantes : « Chez l'homme le lobe frontal a acquis une telle prééminence qu'il a rendu inutiles les adaptations défensives. Le lobe frontal est devenu l'arme la plus redoutable de l'attaque et de la défense. »

Au total donc, et pour nous résumer sans chiffres, les caractères ostéoligiques de nos récoltes aux dolmens des Beni-Messous nous conduisent à reconnaître sans erreur possible une race *blanche, évoluée, sans aucune affinité négritique, de taille et de robusticité moyenne.* Bien qu'assez attendue du fait de l'ensevelissement sous dolmens pareille conclusion demandait cependant des preuves formelles. Il est fort troublant en effet de constater que la plupart des crânes préhistoriques découverts en Afrique du Nord, qu'il s'agisse du paléolithique inférieur ou mésolithique des abris de La Mouillah (Pallary), du néolithique ancien des grottes d'Oran (Pallary et Tommasini), du néolithique récent des escargotières de Tébessa (Debruge et Bertholon) sont des crânes nettement et incontestablement négroïdes. Il y a donc eu en Afrique du Nord, comme l'ont admis des anthropologistes de la valeur de Boule, Bertholon, Chantre, un substratum ethnique ancien constitué par des négroïdes. Or l'idée très simple de construire des dolmens, de dresser, comme dit de Morgan, de grosses pierres et de les recouvrir d'une large dalle peut prendre spontanément naissance dans le cerveau de n'importe quelle race. La preuve en est, on le sait bien maintenant, qu'il

---

(1) Dr Houzé. — Les étapes du lobe frontal, *Institut Solvay, Sociologie,* 1910.

existe des dolmens typiques en Abyssinie, aux Indes, au Japon, en Corée, etc.

Documents zoologiques. — Arrivons à l'étude des documents zoologiques. Ce qui frapperait le moins averti c'est la présence sous les dolmens d'une quantité vraiment prodigieuse de coquilles d'escargots. On peut dire des dolmens des Beni-Messous que ce sont de véritables escargotières recouvertes et protégées par le monument mégalithique. La disposition de ces coquilles est d'ailleurs telle qu'on peut l'affirmer nettement intentionnelle. Ainsi, par exemple, outre d'innombrables coquilles disposées en nappes épaisses dans la couche à ossements, nous avons pu recueillir à proximité d'un crâne deux écuelles littéralement remplies de coquilles fortement tassées. Il s'agit là, sans nul doute possible, d'un plat préparé et destiné à réparer les forces du défunt parti pour un long voyage. Ainsi même, la mâchoire inférieure que nous avons présentée sous le numéro 1, et qui faisait corps avec un crâne en mauvais état, était abaissée (la bouche du défunt par conséquent intentionnellement grande ouverte) et tout l'espace compris entre les deux maxillaires comblé de coquilles. Ce point de détail est éminemment suggestif.

Les escargots des dolmens des Beni-Messous ont été déterminés par REGNAULT. Ce sont: *Helix aspersa, Helix aperta, Helix lanuginosa.* REGNAULT a récolté également *Glandina algira* et des *Cyprea* perforées.

Dans une récente conférence à Alger, M. le comte BEGOUEN et le commandant BÉNARD LE PONTOIS ont longuement insisté sur les formidables escargotières du Sahara que l'on rencontre actuellement dans les lieux les plus invraisemblablement arides. Ils se sont rendu compte du rôle véritablement primordial qu'avait joué l'escargot, à une époque beaucoup plus humide, dans l'alimentation des peuplades sahariennes préhistoriques. Il semble que la malacophagie ait joué un rôle capital en Afrique du Nord, un peu partout, jusqu'à l'âge des métaux et plus récemment encore sans doute, tant que le climat s'est maintenu suffisamment humide. A un moment donné, lorsque les idées religieuses se sont formées, que l'idée de survie a pris naissance, on a non seulement protégé la dépouille corporelle par des dolmens de pierre, mais on a voulu faire emporter par le mort une provision de sa nourriture la plus commune et la plus habituelle.

Une autre récolte faite en contiguité d'une poterie, est celle d'une molaire de *Bos Ibericus*. Il ne peut s'agir là d'une pièce arrivée par un concours fortuit de circonstances. Cette dent était en effet bien en place, parmi les *Helix*, dans le milieu même de la couche à ossements. *Bos Ibericus*, ainsi baptisé par SANSON qui le supposait émigré d'Espagne, n'est, malgré son nom, que le bœuf ordinaire, encore vivant en Algérie, dessiné depuis l'époque préhistorique dans les innombrables gravures

thyrhinie improbable, ils nous présentent encore, eux aussi, une dentition intéressante et bien conservée: 1 canine, 2 prémolaires et 2 molaires pour le premier; 1 canine, 2 prémolaires et 3 molaires pour le second. L'orthogathisme des dents et l'absence de diasthème est remarquable pour le second fragment, un peu moins net pour le premier dont la deuxième molaire est un peu proclive. Une dent proclive sur cinq est un accident sans signification. Par contre il n'existe aucun prognathisme du corps osseux du maxillaire dans la région infra-nasale. Enfin les dernières molaires ne présentent dans nos deux mâchoires supérieures que trois denticules (au lieu de quatre), caractère tout-à-fait typique des races blanches et qui suffirait à lui seul à établir un diagnostic.

Nous n'abandonnerons pas l'étude du crâne et de la face sans dire un mot du frontal recueilli. S'il ne nous renseigne guère sur l'orbite, dont une faible portion subsiste seulement à gauche, par contre le développement des fosses frontales, et consécutivement des lobes frontaux, est immédiatement apparent. Or les lobes frontaux constituent les centres intellectuels primordiaux et sont les véritables organes de la pensée. Dans un travail remarquable le Dr HOUZÉ (1) a pu écrire les deux phrases suivantes : « Chez l'homme le lobe frontal a acquis une telle prééminence qu'il a rendu inutiles les adaptations défensives. Le lobe frontal est devenu l'arme la plus redoutable de l'attaque et de la défense. »

Au total donc, et pour nous résumer sans chiffres, les caractères ostéoligiques de nos récoltes aux dolmens des Beni-Messous nous conduisent à reconnaître sans erreur possible une race *blanche, évoluée, sans aucune affinité négritique, de taille et de robusticité moyenne.* Bien qu'assez attendue du fait de l'ensevelissement sous dolmens pareille conclusion demandait cependant des preuves formelles. Il est fort troublant en effet de constater que la plupart des crânes préhistoriques découverts en Afrique du Nord, qu'il s'agisse du paléolithique inférieur ou mésolithique des abris de La Mouillah (PALLARY), du néolithique ancien des grottes d'Oran (PALLARY et TOMMASINI), du néolithique récent des escargotières de Tébessa (DEBRUGE et BERTHOLON) sont des crânes nettement et incontestablement négroïdes. Il y a donc eu en Afrique du Nord, comme l'ont admis des anthropologistes de la valeur de BOULE, BERTHOLON, CHANTRE, un substratum ethnique ancien constitué par des négroïdes. Or l'idée très simple de construire des dolmens, de dresser, comme dit DE MORGAN, de grosses pierres et de les recouvrir d'une large dalle peut prendre spontanément naissance dans le cerveau de n'importe quelle race. La preuve en est, on le sait bien maintenant, qu'il

---

(1) Dr HOUZÉ. — Les étapes du lobe frontal, *Institut Solvay, Sociologie,* 1910.

existe des dolmens typiques en Abyssinie, aux Indes, au Japon, en Corée, etc.

Documents zoologiques. — Arrivons à l'étude des documents zoologiques. Ce qui frapperait le moins averti c'est la présence sous les dolmens d'une quantité vraiment prodigieuse de coquilles d'escargots. On peut dire des dolmens des Beni-Messous que ce sont de véritables escargotières recouvertes et protégées par le monument mégalithique. La disposition de ces coquilles est d'ailleurs telle qu'on peut l'affirmer nettement intentionnelle. Ainsi, par exemple, outre d'innombrables coquilles disposées en nappes épaisses dans la couche à ossements, nous avons pu recueillir à proximité d'un crâne deux écuelles littéralement remplies de coquilles fortement tassées. Il s'agit là, sans nul doute possible, d'un plat préparé et destiné à réparer les forces du défunt parti pour un long voyage. Ainsi même, la mâchoire inférieure que nous avons présentée sous le numéro 1, et qui faisait corps avec un crâne en mauvais état, était abaissée (la bouche du défunt par conséquent intentionnellement grande ouverte) et tout l'espace compris entre les deux maxillaires comblé de coquilles. Ce point de détail est éminemment suggestif.

Les escargots des dolmens des Beni-Messous ont été déterminés par Regnault. Ce sont: *Helix aspersa, Helix aperta, Helix lanuginosa.* Regnault a récolté également *Glandina algira* et des *Cyprea* perforées.

Dans une récente conférence à Alger, M. le comte Begouen et le commandant Bénard le Pontois ont longuement insisté sur les formidables escargotières du Sahara que l'on rencontre actuellement dans les lieux les plus invraisemblablement arides. Ils se sont rendu compte du rôle véritablement primordial qu'avait joué l'escargot, à une époque beaucoup plus humide, dans l'alimentation des peuplades sahariennes préhistoriques. Il semble que la malacophagie ait joué un rôle capital en Afrique du Nord, un peu partout, jusqu'à l'âge des métaux et plus récemment encore sans doute, tant que le climat s'est maintenu suffisamment humide. A un moment donné, lorsque les idées religieuses se sont formées, que l'idée de survie a pris naissance, on a non seulement protégé la dépouille corporelle par des dolmens de pierre, mais on a voulu faire emporter par le mort une provision de sa nourriture la plus commune et la plus habituelle.

Une autre récolte faite en contiguité d'une poterie, est celle d'une molaire de *Bos Ibericus*. Il ne peut s'agir là d'une pièce arrivée par un concours fortuit de circonstances. Cette dent était en effet bien en place, parmi les *Helix*, dans le milieu même de la couche à ossements. *Bos Ibericus*, ainsi baptisé par Sanson qui le supposait émigré d'Espagne, n'est, malgré son nom, que le bœuf ordinaire, encore vivant en Algérie, dessiné depuis l'époque préhistorique dans les innombrables gravures

rupestres de la région des Ksours et autres lieux. Non perforée, la molaire ne semble pas être une amulette. Elle doit beaucoup plus vraisemblablement avoir fait partie d'une pièce funéraire à usage alimentaire.

Enfin nous avons pu recueillir, en place également dans la couche à ossements, l'extrémité inférieure épiphysée d'un humérus de singe. Le diagnostic différentiel d'avec l'humérus humain est possible en raison de la forme des surfaces articulaires du condyle et de la trochlée, de la profondeur et de la forme de la fossette coronoïdienne et de la cavité olécranienne, enfin des courbures de l'ossement. Vu ses dimensions cette pièce a appartenu à un singe de grande taille. Sa présence sous un dolmen peut donner lieu aux interprétations les plus diverses; personnellement nous pensons qu'il s'agit là d'une pièce totémique.

Il doit en être de même pour quelques fragments de carapace de tortue récoltés au contact d'un crâne.
